

ARCHEOLOGIE.

Les fortifications de Québec.

Les deux dernières portes qui ornaient les vieilles murailles de Québec, disparaissent à leur tour sous le pic des démolisseurs. Avant de les voir tomber tout-à-fait, nous voulons au moins graver leur souvenir dans l'esprit de nos lecteurs et leur en offrir une reproduction accompagnée de quelques notes historiques.

L'enceinte fortifiée, ou Haute-ville de Québec a ses murailles percées de cinq portes principales dont voici les noms : la porte *Prescott*, la porte *Hope* ou *de la Canoterie*, la porte *du Palais*, la porte *St. Jean* et la porte *St. Louis*. Sous la domination française, les trois dernières seules existaient ; les deux premières ont été construites par le gouvernement militaire anglais.

Québec a toujours été une ville fortifiée ; cependant ses palissades et ses murs ont subi bien des transformations. Les premières défenses ont été élevées pour protéger la population contre les attaques des peuples sauvages et surtout contre les incursions des Iroquois. Elles ont été commencées sous Champlain ; mais elles n'avaient alors que très peu d'importance, puisque, en 1629, ce dernier se trouvait presque complètement à la merci des Anglais et était obligé de se rendre au capitaine Kerkt qui prit possession de la ville et la garda jusqu'à l'époque du traité (de St. Germain-en-Laye) entre la France l'Angleterre, en 1632.

M. de Montmagny, successeur de Champlain, s'occupa aussi de construire des remparts qui, néanmoins, n'embrassaient qu'une faible étendue de terrain. Ces rem-

parts en pièces de bois, avec les intervalles remplis de terre étaient, toutefois assez solides pour supporter le poids des pièces de canon. Les murs de Québec prirent constamment de l'extension, et étaient devenus réellement redoutables lors du siège de Phipps, en 1690. Voici la description que Charlevoix en donne à cette époque. " Les fortifications commencent au Palais, sur le bord de la petite rivière St. Charles, remontoient vers la Haute-Ville (1), qu'elles environnoient et venoient finir à la Montagne, vers le Cap aux Diamans. On avoit aussi continué depuis le Palais, tout le long de la Grève, une Palissade jusqu'à la clôture du Séminaire, où elle étoit terminée par des Rochers inaccessibles qu'on appelle le *Sault-au-Matelot*, et là il y avoit une batterie de trois pièces. Une seconde Palissade qu'on avoit tirée au-dessus de

la première aboutissoit au même endroit et devoit couvrir les Fusiliers..... Les issues (2) de la Ville, où il n'y avoit point de portes, étoient barricadées avec de bonnes poutres et des barriques pleines de terre, en guise de gabions, et les dessus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse-ville à la haute étoit coupé par trois différents retranchements de barriques et de sacs pleins de terre, avec des manières de Chevaux de frise. Dans la suite du siège, on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, et une troisième, à la porte qui conduit à la Rivière St. Charles (3).

Enfin on avoit disposé quelques petites pièces de canon autour de la Haute Ville, et particulièrement sur la butte d'un Moulin, qui servait de Cavalier" (4).

En 1703, quelques mois avant sa mort, M. de Callières, alors gouverneur fit réparer et achever ces fortifications, pour se protéger contre une incursion dont il étoit menacé de la part des Anglais et des sauvages. Mais ce ne fut qu'en 1720 que Québec vit s'élever ses remparts véritables.

Voici ce qu'en écrit Charlevoix au mois d'octobre de cette même année :

" Québec n'est pas fortifié régulièrement, mais on travaille depuis longtemps à en faire une bonne Place. Cette Ville n'est pas même facile à prendre dans l'état où elle est. Le Port est flanqué de deux Bastions, qui dans les grandes Marées sont presque à fleur d'Eau, c'est à-dire qu'ils sont élevés de 25 pieds de Terre, car la Marée, dans les Equinoxes monte à cette hauteur. Un peu au dessus du Bastion de la droite on en a fait un demi, lequel est pris dans le Rocher, et plus haut, à côté de la Galerie du Port, il y a vingt cinq pièces de Canon en Batterie. Un petit Fort quaré, qu'on nomme la *Citadelle*, est encore au-dessus, et les Chemins, pour aller d'une Fortification à l'autre, sont extrêmement roides. A la gauche du Port, tout le long

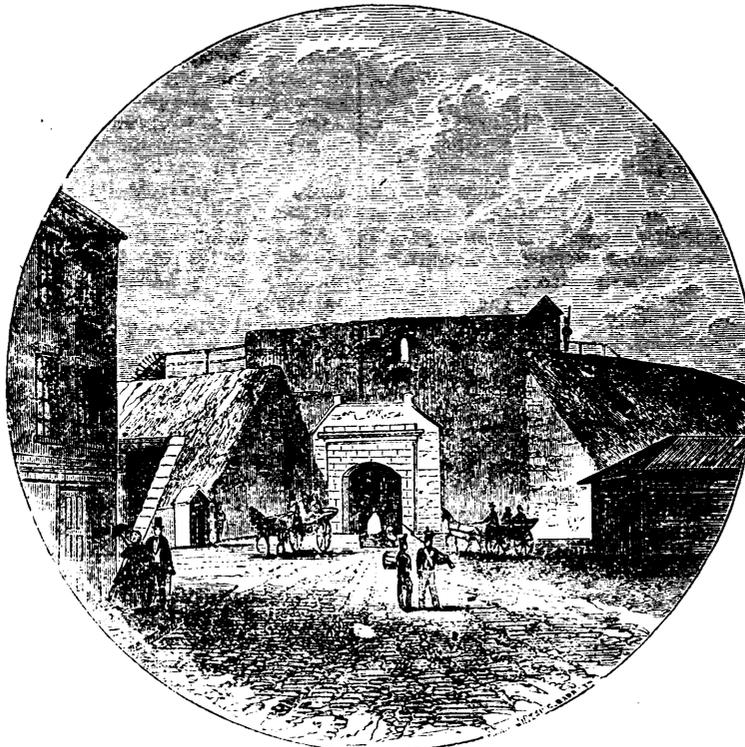
de la Rade, jusqu'à la Rivière St. Charles, il y a de bonnes Batteries de Canon et quelques Mortiers.

De l'Angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une Oreille de Bastion d'où l'on a tiré un Rideau en équerre, qui va joindre un Cavalier fort exhaussé, sur lequel il y a un Moulin fortifié. En descendant de ce Cavalier, on rencontre, à une portée de fusil, une première Tour bastionnée, et à la même distance de celle-ci, une seconde. Le dessein étoit de revêtir tout cela d'une chemise, qui auroit eu les mêmes Angles, que les Bastions

(2) Une de ces issues étoit à l'endroit où fut plus tard la porte Prescott.

(3) La porte du Palais.

(4) Histoire générale de la Nouvelle-France, Paris, 1744, Pages 77 et 78. Ce moulin étoit à l'extrémité de la rue *Mont-Carmel*, sur l'espèce de jetée qui existe encore, en arrière des bâtisses actuellement occupées comme Palais de Justice, et qui sépare ces bâtisses du jardin de M. G. Bossé.



PORTE ST. JEAN, construite vers 1693, démolie en 1869 et remplacée par celle qui existe aujourd'hui. (Vue du dedans.)

(1) Le mur d'enceinte devoit alors descendre un peu en deçà de la rue Ste. Ursule.